

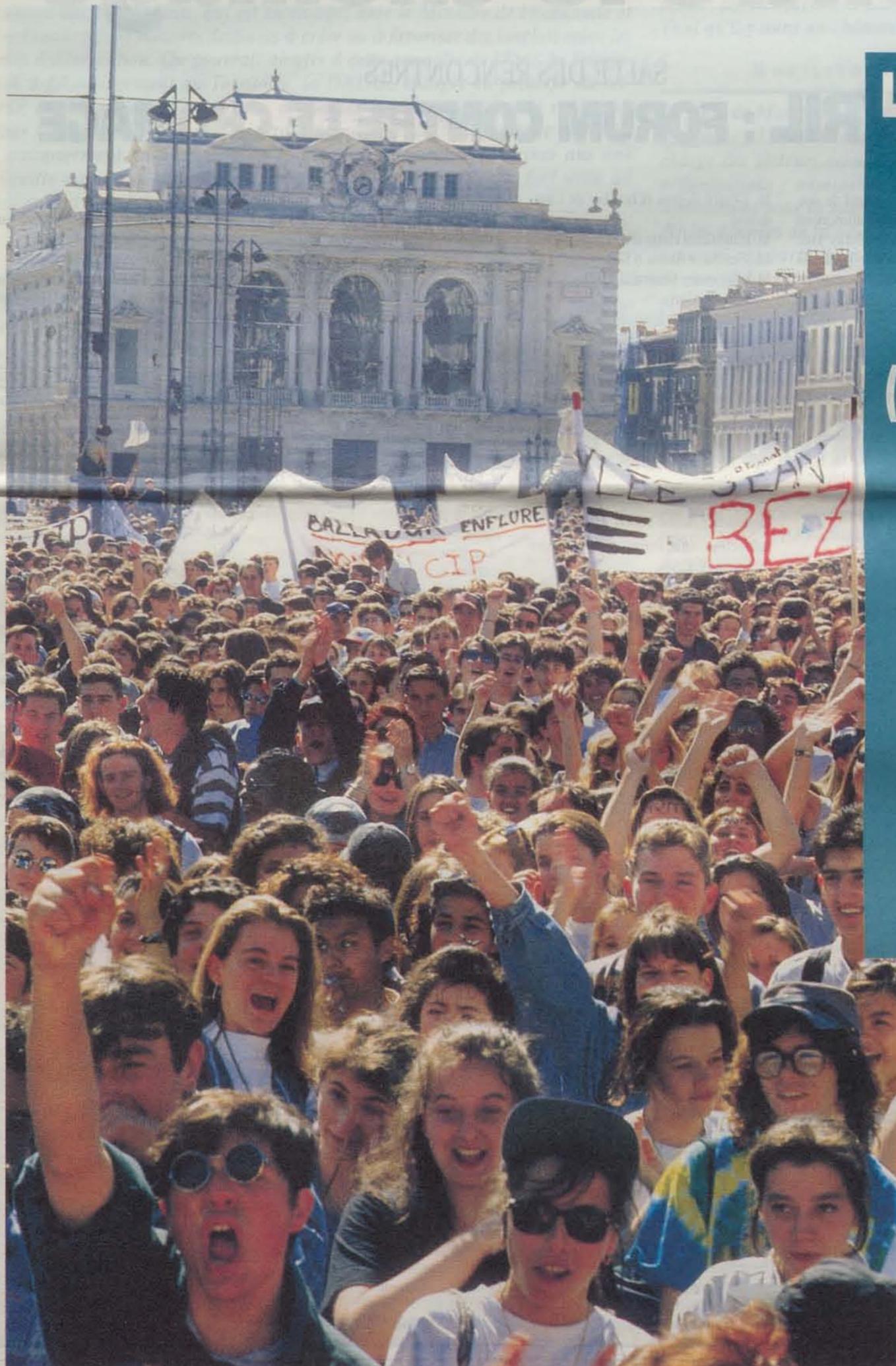
# Montpellier

## Notre ville



N° 178 AVRIL 1994

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



**Le Conseil Municipal  
de Montpellier  
dans sa grande  
majorité  
(séance du mercredi  
30 mars 1994)  
a demandé  
impérativement  
au gouvernement  
Balladur  
le retrait du CIP  
(SMIC Jeunes)**

**8 AVRIL :  
MONTPELLIER  
SE MOBILISE  
CONTRE  
LE CHÔMAGE**

**(VOIR PAGE 2)**

Le 25 mars dernier des milliers de jeunes manifestent à Montpellier contre le CIP et le chômage.

Comme il a déjà été dit, elle relève du patronat et des chefs d'entreprise, car eux seuls sont responsables de la création d'emploi. L'Etat est le partenaire naturel des chefs d'entreprises. Pour le moment, l'action qu'il mène est très insuffisante puisque l'augmentation du chômage persiste et s'amplifie malgré le "toilettage" des listes de chômeurs de l'ANPE, où près de 150 000 personnes ont été supprimées au niveau national à la suite de la décision de ne plus obliger les chômeurs de plus de 55 ans à pointer. Sur le plan montpelliérain, malgré ces insuffisances et difficultés, la ville et le District de Montpellier se battent avec acharnement depuis longtemps. Les chiffres ASSEDIC publiés récemment illustrent le succès de cette action. Depuis une dizaine d'années, l'emploi salarié en France n'a pratiquement pas bougé alors qu'il a augmenté de près de 50 % dans le bassin d'emploi de Montpellier, particulièrement dans le secteur tertiaire. Tant qu'il y aura un chômeur, il faut encore et toujours faire plus.

MOBILISONS-NOUS CONTRE LE CHOMAGE

La Ville de Montpellier a donc décidé d'aller plus loin. **1re phase :** Le Maire et une dizaine de Conseillers Municipaux et Adjointes en charge des secteurs économiques, ont reçu depuis le début mars plus de 180 organisations : administrations, chambres consulaires, patronat, syndicats, associations pour la solidarité ou contre le chômage, afin de mieux approfondir les données de la situation actuelle à Montpellier et dans le District. Tous ceux qui ont participé à ces réunions de travail ont remis une à deux feuilles de conclusions qui seront rassemblées dans un livre sur la situation de l'emploi à Montpellier au début du printemps 1994 pour servir de référence.

Quatre commissions formées d'élus et de responsables socio-professionnels examineront tous les points abordés, début avril, pour préparer la grande journée publique du vendredi 8 avril à la Salle des Rencontres de la Ville.

Tous ceux qui ont à cœur la solidarité, le souci de tout faire pour créer de nouveaux emplois, ou pour maintenir les emplois existants, sont cordialement invités à participer à cette journée.

A son terme, une synthèse sera faite de toutes les propositions, de toutes les suggestions pouvant permettre :

- soit de renforcer les solidarités avec les chômeurs,
  - soit de participer à la création de nouveaux emplois.
- Dans la mesure de ses possibilités, la Ville de Montpellier et le District sont prêts à encourager financièrement ces propositions dans le cadre des budgets supplémentaire 1994 et primitif 1995. Cette nouvelle action sera la suite logique du Plan de Solidarité mis en place à Montpellier en 1992 avec 82 mesures, dont déjà près de 70 ont été inscrites et réalisées aux budgets 1993 et 1994, le restant venant au budget 1995.

Renforcer les solidarités, lutter contre le chômage, voilà les deux jambes sur lesquelles Montpellier doit solidement marcher dans les mois qui viennent.

Georges Frèche,  
H.E.C., Professeur à la Faculté de Droit  
et Sciences Economiques de Montpellier,  
Maire de Montpellier

VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL  
M. BALLADUR DOIT RETIRER LE C.I.P.

En lançant le Contrat d'Insertion Professionnelle, le 24 février dernier, le Gouvernement a brisé un véritable symbole. Cette proposition précipite notre jeunesse dans le désarroi et la désespérance. L'attitude du Gouvernement ne peut être reçue par les intéressés que comme une marque de mépris à leur égard. En effet, par ce S.M.I.C. Jeunes, le Premier Ministre remet en cause ouvertement les conventions collectives. Aucun pouvoir réglementaire ne peut ainsi s'arroger le droit d'instaurer la discrimination dans le prix du travail en fonction de l'âge. Ce contrat d'insertion professionnelle est par nature inacceptable et irrecevable juridique-ment car dérogeant aux principes du S.M.I.C. Ce C.I.P. est en totale contradiction avec la politique d'enseignement menée depuis dix ans, promotionnant la qualification et la formation de notre jeune génération. Ainsi, cette mesure est une atteinte à la reconnaissance des diplômés, décourageant les élèves à poursuivre leurs études et leur formation. Elle oppose les générations dans une société très fragilisée, mettant en péril les chômeurs qualifiés et les salariés non qualifiés. Le Conseil Municipal demande pour répondre à la protestation et à l'inquiétude de la jeunesse : - le retrait pur et simple du SMIC Jeunes, dit Contrat d'Insertion Professionnelle.

Le Conseil Municipal de Montpellier, dans son immense majorité, a décidé de lancer pour les semaines et les mois à venir une grande opération intitulée : "Mobilisons-nous contre le chômage", dont le point culminant sera la journée du vendredi 8 avril à la Salle des Rencontres de l'Hôtel de Ville de Montpellier.

De quoi s'agit-il exactement? Les problèmes de l'emploi relèveraient-ils au premier chef des Collectivités locales? Certes non.

Nul n'ignore que dans le cadre de ce que l'on appelle l'économie de marché qui est le système français depuis déjà plus d'un siècle, la création d'emplois relève au premier chef, d'abord et essentiellement, des chefs d'entreprise représentés par les Unions Patronales et la Chambre de Commerce et d'Industrie à Montpellier.

Pour autant que l'emploi relève, en second lieu, des institutions, c'est bien entendu l'Etat, à travers le Premier Ministre et le Ministre de l'Industrie, aujourd'hui M. Madelin, qui est en charge, avec le Ministre de l'Economie et des Finances, des mesures destinées à créer ou à favoriser des emplois selon les types d'intervention. On pourrait ajouter à cette panoplie de l'Etat, la Délégation à l'Aménagement du Territoire, la DATAR, chargée en principe du secteur, qui ne manque pas, certes, d'hommes intelligents et avisés mais qui, pour l'instant, hier comme aujourd'hui, manque dramatiquement de fonds. L'aménagement du Territoire en France est depuis plus de quinze ans une coquille vide, sans argent, une simple chambre de réflexion, fort utile au demeurant à ce niveau, mais sans plus.

M. MADELIN DOIT RECEVOIR L'INTERSYNDICALE  
I. B. M.

Ce rôle de l'Etat est souligné actuellement à Montpellier par la crise que traverse I.B.M.. Certes le problème est international, compte tenu de l'extension mondiale de cette firme. Certes les décisions vitales et essentielles sont prises au siège américain, près de New-York mais aussi à la Direction Europe et France d'I.B.M. Or la crise actuelle a conduit I.B.M. à diminuer de près de 50% ses effectifs à Montpellier depuis ces dernières années. Celà est grave, il serait faux d'imaginer que le Gouvernement français est sans moyen pour obtenir que la nouvelle génération des grands systèmes soit fabriquée à Montpellier et pour d'autres types d'interventions, non moins utiles.

On ne peut donc que regretter que M. Balladur, depuis plusieurs semaines, réponde par une fin de non-recevoir à la demande de rendez-vous de l'Intersyndicale France d'I.B.M. Le Conseil Municipal de Montpellier a donc, à l'unanimité, malgré le refus de vote des élus U.D.F., R.P.R. et Front National, demandé à M. le Ministre de l'Industrie de recevoir dans les meilleurs délais les représentants des salariés de la firme I.B.M.

La Ville de Montpellier qui, pour sa part, a toujours soutenu I.B.M. loyalement depuis toujours, ne manquera pas de s'associer à toutes les mesures pour la sauvegarde, le maintien et l'extension de l'emploi à I.B.M. : liens étroits avec les représentants syndicaux, participation au plan Diamant pour faire venir de nouvelles entreprises : Axome, Pixel, Tailleur, etc. dans le cadre des actions de Montpellier Technopole et de la pépinière d'entreprise Cap Alpha du District de Montpellier. Nous reviendrons sur les problèmes d'I.B.M. qui sont essentiels pour Montpellier dans les semaines qui viennent. Regrettons, simplement, pour le moment, l'indifférence totale apparente du Gouvernement dont nous espérons qu'elle va rapidement cesser.

Depuis le début de l'affaire, il y a un mois, la Ville de Montpellier a soutenu les jeunes (IUT, BTS, étudiants, jeunes à la recherche d'un emploi) dans leur lutte pour la suppression du SMIC Jeunes : le C.I.P. Le Conseil Municipal du 30 mars a voté un vœu avec encore, il est vrai, le refus de participer au vote des élus RPR, UDF et FN.

Il est heureux que le Gouvernement ait enfin cédé fin mars devant la lutte des jeunes et l'évidence du bon sens. Pour la 6e fois consécutive, pour des mesures préparées sans concertation, mal étudiées et dramatiquement impopulaires, après Air France, après les pêcheurs, après la tentative de supprimer l'allocation logement des étudiants, après la remise en question de la loi Falloux, pour la 6e fois, le Gouvernement de M. Balladur capitule en rase campagne.

M. BALLADUR DOIT RETIRER SANS CONDITIONS LE C.I.P. (SMIC JEUNES). VOILÀ ENCORE UNE AFFAIRE RÉCENTE ESSENTIELLE

Depuis le début de l'affaire, il y a un mois, la Ville de Montpellier a soutenu les jeunes (IUT, BTS, étudiants, jeunes à la recherche d'un emploi) dans leur lutte pour la suppression du SMIC Jeunes : le C.I.P. Le Conseil Municipal du 30 mars a voté un vœu avec encore, il est vrai, le refus de participer au vote des élus RPR, UDF et FN.



# Mobilisation contre le chômage

SALLE DES RENCONTRES

## 8 AVRIL : FORUM CONTRE LE CHOMAGE

Faisant suite au travail de dialogue et de consultation, mené depuis le mois de février avec l'ensemble des forces vives de la ville, la journée du 8 avril, permettra de confronter tous les points de vue et de recueillir toutes les propositions d'initiatives sur les thèmes suivants : - comment travailler autrement - la lutte contre l'exclusion - la création et le développement des entreprises pour l'emploi - sortir du chômage. L'après-midi les rapporteurs des quatre tables rondes publiques synthétiseront les conclusions des participants, et à partir de 16h un débat grand public sera proposé pour présenter les réflexions et les orientations définies le matin. Les résultats et les conclusions pratiques seront le fruit des concertations engagées. Le débat continuera en direct sur Radio-France Hérault entre 18h et 19h, avec possibilité de questions par téléphone posées par les auditeurs.

COMMENT TRAVAILLER AUTREMENT

Président : Raymond Dugrand, Rapporteur : François Valette, Chercheur au CNRS, Journaliste animateur : Olivier Clerc (Midi Libre-Ressources) En présence de : M. Jean-Pierre Courseille (Chambre des Métiers)

M. Gérard Borrás (Chambre de Commerce) M. Jean-Michel Pierre (F.O.) M. Jean-Pierre Andral (CGT) M. le Secrétaire Général (CFDT) Thèmes abordés : - les partages dans le travail, - le télé-travail, - relation technologie et emploi (compétitivité), - l'aménagement du territoire (répartition de l'intelligence), - les métiers de demain, - formation permanente.

LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

Président : André Vézinhét Rapporteur : Mme Perrin-Lacour, Chargée de Mission C.C.A.S. Journaliste animateur : Richard Pernellet (Radio France Hérault) En présence de : M. Eric Olier (Secours populaire) M. J.J. Delarbre (ADAGES) M. Suquet (Secours Catholique) Mme Crisculo (G.I.H.P.)

Thèmes abordés : - les services aux exclus, - maintenir le contact entre les exclus et le monde du travail, - améliorer l'information réciproque - les nouveaux métiers de service.

LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES POUR L'EMPLOI

Président : Patrick Geneste Rapporteur : M. Promé, société HYTEC Journaliste animateur : Franck-Léopold Erstein, APE En présence de : M. Thierry Ducros (CJD) M. Jean-Luc Regnier (Jeune Chambre Economique) M. Bernard Calcei (Union Patronale) M. Jean-Pierre Paul (CGC) M. Xavier Potaux (A.N.P.E.) M. Bernard Brunet (SCOP)

Thèmes abordés : - Les structures d'accueil et d'accompagnement du créateur, - l'implication des partenaires locaux : (entreprises, hôpitaux, organismes, formation professionnelle), - le financement de la création, - l'aide à l'innovation, - mesures fiscales et sociales pour la création d'emploi dans les entreprises, - le partenariat source de développement, - l'aide à la recherche de nouveaux marchés W.T.C. Opérations de partenariat, - la promotion des entreprises,

- l'information du décideur, - emploi et stratégie de développement économique, - solidarité des entreprises (parrainage), - comment améliorer la relation Formation/Entreprise (du primaire à l'Université en passant par l'apprentissage).

SORTIR DU CHOMAGE

Président : Jean-Claude Biau Rapporteur : Alain Marchand Journaliste animateur : René Lechon (Radio Maguelone) En présence de : M. le Président (AGIR) M. Georges Courgibet (APEC LR) M. Jean-Louis Delseny (Délégation Régionale ANPE) M. Pingaud (DRFP) M. Dominique Lombard (ATD Quart Monde)

Thèmes abordés : - Intégration chômeurs de longue durée, - intégration des jeunes dans l'entreprise, - intégration des gens issus de milieux défavorisés, - les aides à l'embauche appels d'offres contre des emplois, - les aides à l'embauche.

LES ORGANISMES CONSULTES

ORGANISATIONS PATRONALES ET PROFESSIONNELLES : C.C.I. (Chambre de Commerce et d'Industrie) Chambre des Métiers Union Patronale de Montpellier Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics Fédération Régionale des Travaux Publics Confédération Nationale Artisanale Métiers et Services (CNAMS) Fédération Régionale Bâtiment FNH (Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière) Maison de l'Entreprise Observatoire des Professions Libérales UPA 34 (Union Professionnelle Artisanale de l'Hérault) URCMI (Union Régionale Constructeurs maisons individuelles) CDCA, CIDUNATI CJD (Centre des Jeunes Dirigeants)

Directeurs Commerciaux France Jeune Chambre Economique CAPEB (Chambre Artisanale et PME du Bâtiment)

SYNDICATS : Force Ouvrière, CFDT, CGT Syndicat CFE-CGC, CFIC FEN (Fédération de l'Education Nationale) FSU (Fédération Syndicale Universitaire de l'Hérault)

ASSOCIATIONS POUR L'EMPLOI ET LE CADRE DE VIE CSF (Relais Appui ANT - Confédération Syndicale des Familles) CSCV (Confédération Syndicale du Cadre de Vie) Secours Catholique Secours Populaire Français ATD-Quart Monde Association pour Création d'Entreprises

Association pour l'Emploi des Cadres Association pour l'Insertion des Jeunes Association pour les partages dans le travail Association Bouton d'Or (Créations d'emplois) Club de Créateurs d'Entreprises de Montpellier Club Emplois Cadres Association Coquelicot-Montpellier (aider à créer des emplois à proximité) Association System JD (aide à la recherche d'emploi) Agir Ensemble contre le Chômage Collectif AGEFOS-PME Association Aide à l'Insertion des Demandeurs d'Emploi Association Anciens Elèves de Microforma (Formation continue) Association Interprofessionnelle Formation Continue Association Horizon "Une Lumière

dans la Nuit" (intégration des handicapés) Association SEPES-Formation Association Délégation Entreprises pour l'Emploi Flexi Time Languedoc-Roussillon (Le Temps Partagé) Help Familles Comité pour une Répartition équitable de l'Emploi

ADMINISTRATIONS : A.N.P.E. ASSEDIC

ACTEURS DE LA FORMATION : Boutique de Gestion, GRETA ONISEP Languedoc-Roussillon AFPA (Centre de formation Professionnelle pour Adultes), Cabinet SOME PDT UREI Languedoc-Roussillon MEDIA SUD

Au 31 décembre 1993, notre pays comptait 3.300.000 demandeurs d'emploi, soit 12% de la population active. Chaque jour nouveau révèle un contexte économique et socio-psychologique qui s'assombrit. Aujourd'hui, un Français sur deux redoute de perdre son emploi et 70 % de jeunes expriment une grande inquiétude face à l'avenir. Malgré le dynamisme de la capitale régionale, notre Région, notre agglomération n'échappent pas au chômage : de trop nombreuses familles languedociennes et montpelliéraines le vivent au quotidien. Même si le problème de la création d'emplois dépasse les pouvoirs et les compétences communales puisqu'il est principalement tributaire du contexte international et des orientations prises au niveau national, notre Municipalité se doit d'agir et appelle à la mobilisation de tous.

La Municipalité de Montpellier organise une large concertation entre toutes les forces vives de notre ville pour réfléchir tous ensemble aux moyens à mettre en oeuvre pour mobiliser nos énergies et dégager des pistes de réflexion pour susciter plus de solidarité entre les citoyens. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons créer des conditions favorables à la création d'emplois pour tous et surtout pour les jeunes générations. Au mois de Mars, le Maire, ses Adjointes (Raymond Dugrand, Jean-Claude Biau, André Vézinhét, Patrick Geneste, Bernard Michel, Christian Benezis) et les responsables des services économiques du District et de la Ville ont rencontré les acteurs économiques et sociaux, les acteurs institutionnels, les entreprises, les acteurs associatifs, les acteurs de l'enseignement et de la formation, les acteurs des secteurs publics et para-publics (voir liste ci-contre).

## TOUCHY SAINT-SAUVEUR



M. Donnadieu, en compagnie de Guy Zemmour et de Georges Frêche inaugurent en juin dernier le Mail du Puech d'Argent.

## UN MAIL POUR LE PUECH D'ARGENT

**M.** Donnadieu, Secrétaire Général de l'Association du quartier Touchy - St Sauveur sait ce qu'il veut. Depuis 10 ans, il se mobilise pour obtenir des améliorations pour les habitants du Puech d'Argent. La création du Mail en 1993 constitue un élément majeur de la qualité de la vie du quartier. Cette bande verte de près de 200 mètres de long, située en limite du quartier, a été cédée à la Ville qui l'a aménagée : 70 arbres ont été plantés en une double rangée d'alignement, et des bosquets ont été créés, formant une zone tampon, visuelle et sonore, avec la circulation automobile de l'Avenue de Vanières. Quelques bancs et jeux d'enfants meublent le mail. Ces travaux réalisés dans le cadre du bud-

get supplémentaire 93 pour un montant de 250.000F constituent une première tranche. Une seconde tranche comportant un terrain de jeu de ballon, un terrain de boules, la stabilisation des allées, quelques bancs et jeux supplémentaires est programmée fin 94 ou début 95. L'Association et M. Donnadieu ont plein d'autres idées pour animer et désenclaver le Puech d'Argent. Ce dernier est bien décidé à mettre tout son dynamisme pour les faire aboutir. Il reste optimiste : *"avec Georges Frêche, on a fini par se comprendre. Il aime avoir affaire à des gens qui défendent l'intérêt général du quartier"*. Le dialogue entrepris entre la Ville et l'association de quartier est donc bien parti.

## SAINTE-ANNE

### DES AIDES IMPORTANTES POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT

**D**ans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) du quartier Sainte-Anne, les propriétaires qui désirent faire des travaux sur leur logement peuvent obtenir des aides allant jusqu'à 55 % du montant des travaux. Que vous occupiez vous-même votre logement ou que vous le louiez, que vous souhaitiez faire des travaux légers, partiels, ou des travaux lourds, vous pouvez bénéficier de subventions diverses en fonction de votre situation, de votre projet et de vos ressources : subventions de l'ANAH, éventuellement de la Ville, de la Caisse d'Allocations Familiales de votre Caisse de Retraite, du 1 % patronal... Si vous êtes locataires, vous pouvez aussi réaliser des travaux à la place du propriétaire et obtenir des aides.

Le dispositif de l'OPAH a été mis en place pour trois ans. Une année s'est déjà écoulée. Il ne faut donc plus trop tarder pour se renseigner. Une équipe d'animation du PACT-ARIM est à votre disposition pour vous donner gratuitement tous les renseignements nécessaires, pour vous aider dans vos démarches et constituer votre dossier. Aujourd'hui, une cinquantaine de dossiers, représentant une centaine de logements sont lancés. Après la restauration de l'église, l'aménagement des espaces publics, les efforts engagés pour maintenir et créer des activités économiques et d'animation, l'OPAH contribue à donner un nouveau visage au quartier et doit permettre à tous les habitants de continuer à y vivre dans les meilleures conditions de confort.



Au cours d'une réunion en mars dernier au Carré Sainte-Anne, les habitants du quartier ont pu se renseigner auprès des animateurs du PACT-ARIM sur les modalités de l'OPAH.

## GAMBETTA FIGUEROLLES

### BOULEVARD RENOUVIER : UN AMENAGEMENT PAYSAGER EN HARMONIE AVEC SON HISTOIRE

**A**près plusieurs mois de travaux, l'aménagement du Boulevard Renouvier est aujourd'hui terminé : mise en place de réseaux neufs (Télécom, EDF-GDF, eau potable, éclairage, feux tricolores), réfection de la chaussée, des trottoirs, des voies de circulation ; création d'une bande cyclable ; aménagement des placettes. L'originalité des aménagements paysagers mérite d'être soulignée. L'idée des concep-

teurs, (service des Espaces Verts de la Ville et Direction du Génie Urbain) est de redonner une identité au quartier en harmonie avec son histoire : "le Boulevard Renouvier traverse le Faubourg Figuerolles anciennement caractérisé par de nombreux jardins potagers et des parcelles de vigne, et le quartier de l'ancienne gare Chaptal où se sont développés au 19e siècle, grâce au commerce viticole de nombreux entrepôts de stockage de vin.

Pour redonner au site son esprit originel, un mobilier végétal évoquant les treilles de vigne ont été mis en place : des supports métalliques aux formes élancées seront recouverts de plantes grimpantes colorées de type vignevierge. Ces signaux paysagers, implantés au sein des îlots qui constituent les carrefours et les places apporteront des effets de surprise ponctuels entre les rideaux végétaux de platanes qui jalonnent le boulevard.

## LA PAILLADE

### LE THEATRE JEAN VILAR OUVERTURE EN JUIN 94

**A**vec le Théâtre Jean Vilar, c'est un nouvel espace culturel qui est proposé au coeur de la Paillade. Cet espace aura une double fonction de proximité et de rayonnement. Il doit être utilisé à la fois par les habitants du quartier et par tous les montpelliérains. C'est un lieu original qui accueillera aussi bien du théâtre, de la danse, de la musique que des défilés de mode, tournage de cinéma, du cabaret... Le Théâtre Jean Vilar sera géré par l'association de la Maison pour Tous Léo Lagrange. Un comité d'organisation composé de représentants du quartier de la Paillade, élus,

parents d'élèves, enseignants, comités de quartier, associations, etc. établira un programme varié de spectacles de théâtre, danse, musique, chanson... Les écoles du quartier auront la possibilité de présenter leur spectacle de fin d'année, les cours de danse, de musique ou de théâtre pourront y organiser leur gala annuel. Lieu d'animation polyvalent, le théâtre Jean Vilar sera ouvert à toutes les manifestations culturelles sur la Ville de Montpellier. Les travaux, en cours, seront terminés en juin 1994. Le théâtre est installé dans l'ancien chai du domaine, entièrement restructuré et transformé en salle de spectacle de 425 places : gradins, fauteuils, scène, équipement scénique et régie son et lumière, foyer avec bar, locaux d'accueil du public. Coût total : 8,2MF (entièrement financé par la Ville).



## MONTPELLIER VILLAGE

### Extension de la Maison pour Tous St-Exupéry



L'extension prévoit la création d'un hall d'accueil-exposition, deux bureaux pour l'administration et les associations, un hall de réunion supplémentaire et le réaménagement des locaux existants. Coût : 500.000 F. Financement : ville de Montpellier

## CENTRE-VILLE

### Prolongement du Boulevard de Strasbourg



C'est au cours d'une réunion publique, le 10 mars dernier, qu'ont été présentés les nouveaux projets d'aménagement concernant le prolongement du Boulevard de Strasbourg, vers la rue du Comte de Melgueil, via Richter. Parmi les aménagements prévus, l'extension du square Jean Monnet et la création d'une maison pour tous de 600m<sup>2</sup> (fin des travaux prévus 96).

## ANTIGONE

### HALTE GARDERIE LA COUPOLE

**L**a halte-garderie "La Coupole", d'une capacité de 40 enfants par jour (20 par demi-journée), est la troisième réalisation du contrat enfance, après André Chamson et Marie Poppins. Sa création porte à 5.123 places la capacité d'accueil du parc communal de crèches, jardins d'enfants, haltes-gardières et centres aérés de loisirs. Ouverte depuis le 1er mars, la halte-garderie La Coupole compte déjà de nombreuses inscriptions d'enfants de 3 mois à 5 ans. Son fonctionnement, à la demi-journée se veut complémentaire de celui de la crèche collective qui privilégie l'accueil à la journée. Située au rez-de-chaussée de l'immeuble "La Coupole", sur 140m<sup>2</sup>, elle est d'une conception architecturale résolument moderne et fonctionnelle. Bénéficiant d'un espace extérieur de 84m<sup>2</sup>, elle offre aux petits citadins un espace ludique adapté qui permet de pratiquer les jeux les plus divers. L'équipe composée de professionnelles de la petite enfance (une puéricultrice, trois auxiliaires de puériculture, et un agent spécialisé) s'est dotée d'un projet pédagogique basé sur les notions essentielles de respect de la personnalité et des rythmes propres de l'enfant, l'apprentissage de l'autonomie et le déve-



Inauguration de la Halte-garderie en présence de : Georges Frêche, Christine Lazergues et Mme Molinier-Castan, Présidente de la CAF

loppement des potentialités de l'enfant. Comme dans les autres établissements gérés par la Ville, une tarification sociale est appliquée, les familles s'acquittent d'une participation calculée en fonction de leurs ressources. Les travaux d'aménagement, réalisés par l'atelier Architecture Aménagement de Montpellier, ont coûté 1.200.000F dont 250.000F pour l'équipement mobilier. Une subvention de 305.000F a été sollicitée auprès de la CAF.

## BEAUX-ARTS

### BOULODROME DES ARTS

**U**n nouveau boudrome vient d'être aménagé à côté du gymnase des Arts pour l'Association Sportive des Beaux-Arts de Montpellier. L'ASBAM (anciennement Association Sportive Boucherie Alimentation Montpellier des Abattoirs) a été créée il y a 33 ans par son actuel président César Canetta, secondé par MM. Raymond Delbos et Jean Montels. C'est un club de quartier qui a su acquérir une renommée nationale dans le domaine sportif entre les années 70 et 80.

Aujourd'hui, l'ASBAM regroupe les disciplines suivantes : foot-ball, volley-ball, cyclotourisme, marche, course à pied et pétanque-loisirs. Le terrain qui vient d'être aménagé a coûté 155.000F et a été financé à 100 % par la Ville. Sport convivial par excellence, la pétanque est en plein développement (2.000 licenciés à Montpellier). Elle permet aux habitants de se rencontrer, de se parler, de se connaître, mais aussi et surtout de pratiquer une activité sportive à part entière.



## FIGUEROLLES

### 15 AVRIL HOMMAGE A JOSEPH RICOME

**G**rande figure montpelliéraine, né en 1901 et disparu en 1973, Joseph Ricome est à l'honneur à travers une exposition qui retrace sa vie et sa carrière, organisée pendant tout le mois d'Avril par les responsables de la Maison pour Tous qui porte son nom. Documents, photos, mis à disposition par ses amis, sa famille ou son épouse Marie-Louise, permettent de retracer la carrière riche et diverse de cet humaniste, balancier de profession, qui aura marqué de son empreinte le quartier de Figuerolles et l'ensemble de la ville. Sa passion pour le sport, le conduisit au sein du Conseil Municipal de l'époque (1945-1959), à prendre en charge la délégation des sports. Grand résistant, défenseur des oeuvres sociales et mutualistes, Joseph Ricome travaille beaucoup à la défense de la langue d'Oc. L'année de sa mort, il était Majoral Felibre. L'exposition organisée en plusieurs panneaux, sera inaugurée à 18h en présence de Georges Frêche, qui remettra à Mme Ricome, la Médaille de citoyen d'honneur de la Ville de Montpellier.

Maison pour Tous Joseph Ricome  
Tél : 67.58.71.96

## CROIX D'ARGENT

### Pose de la première pierre de la maison de quartier



Située rue Jacques Bouvin et rattachée à la Maison Pour Tous Albert Camus, cette maison de quartier, lancée le 16 mars, prévoit plusieurs salles et bureaux à la disposition des associations et clubs de quartier, ainsi qu'une halte-garderie d'une superficie de 200m<sup>2</sup> qui pourra accueillir 40 enfants. Mise en service : début 95. Coût : 3,5 MF.

## ECUSSON

### Aménagement du Plan Cavaille-Coll dans le quartier Verrerie-Basse



Du nom du célèbre facteur d'orgue montpelliérain, le plan Cavaille-Coll, aménagé dans l'esprit des jardins des demeures patriciennes, héberge les locaux des associations "Montpellier AVF Accueil" et "Les Amis du Musée Fabre" mis à disposition par l'OPAC et la Ville.

## AIGUERELLES

### Rénovation de la rue Charles Perrault



D'importants travaux ont été effectués en janvier dernier pour remettre en état la rue Charles Perrault à la demande des riverains : réfection totale de la chaussée, amélioration des écoulements d'eau de surface par la pose d'un caniveau central, mise en place d'un réseau d'éclairage public, aménagement du stationnement. Coût total des travaux réalisés par la Direction du Génie Urbain : 220.000F.

**DEBROUSSAILLEMENT OBLIGATOIRE**  
Il est rappelé aux propriétaires ou occupants de terrains en friche que les mesures préventives de lutte contre l'incendie commencent par le débroussaillage par leurs propres moyens, de ces espaces privés. Cette opération obligatoire doit être réalisée avant le 15 avril de chaque année. Le non respect de ces dispositions exposerait le contrevenant aux sanctions prévues par l'Arrêté Municipal du 27 août 1991, sans préjudice des poursuites qui pourraient être engagées à leur rencontre en cas de sinistre.

**MERCIS**  
D. Mallet, Président de l'Union Fédérale des Consommateurs de Montpellier, à Georges Frêche : "...vous remercie d'avoir bien voulu mettre à la disposition de leurs associations de nouveaux locaux. Soyez assurés, M. le Maire, que les montpelliérains adhérents ou non, seront sensibles au changement et apprécieront d'être ainsi mieux reçus..."  
U.F.C. Que Choisir  
1, rue Embouquet d'Or - B.P. 2114  
34026 Montpellier Cedex  
Tél : 67.66.32.96

Jean-Pierre Camoin, Maire de la Ville d'Arles, Sénateur des Bouches du Rhône, à Georges Frêche :  
"...C'est avec

beaucoup de plaisir que j'ai reçu votre courrier du 27 janvier 94 par lequel vous m'informez que la Ville de Montpellier et l'Ecole Supérieure de Commerce souhaitent faire un geste de solidarité envers les familles sinistrées. A la suite de la crue du Rhône en octobre 1993, une association s'est créée à Arles, dont la vocation est de venir en aide aux personnes qui ont été plus particulièrement touchées par les inondations. Je transmets immédiatement copie de votre courrier à M. le Docteur Rolland, Président de l'Association "Arles Solidarité Camargue Ségonnaux" pour qu'il étudie votre proposition..."

**9 JEMES JOURNEES CULTURELLES AMÉRIQUE LATINE**  
Conférences, Débats, Expositions, Spectacles, Cinéma et une grande fête latino-américaine organisée le 16 avril à partir de 19h30, ponctuées par les journées culturelles organisées par le Collectif Solidarité Amérique Latine du 5 au 16 avril.  
Tél. : 67 72 12 03

**L'ETRANGER**  
Entre intégration et exclusion "l'Étranger" est au cœur de la rencontre organisée par le S.C.E.J. de Montpellier, les 16 et 17 avril à Don Bosco.  
Renseignements : 67 66 12 29

LU DANS LA PRESSE

GRAND QUOTIDIEN D'INFORMATION DU MIDI N° 17.701 - MERCREDI 9 MARS 1994

Midi Libre

MONTPELLIER

Montpellier: forte proportion d'emplois «stratégiques»

Informatique, gestion, télécommunications... sont des secteurs-clés de l'avenir. Dans ce domaine, Montpellier est troisième en France pour sa proportions d'emplois «stratégiques» sur le nombre total d'emplois.

► Economie, page 21

Emplois stratégiques

Une belle 3e place pour Montpellier

La capitale régionale talonne Grenoble et précède Toulouse

Montpellier arrive au 3e rang des villes françaises pour la puissance de ses "emplois stratégiques". Selon une étude de l'INSEE, la métropole régionale avec ses 12.744 "emplois stratégiques" se classe au troisième rang pour la proportion d'emplois stratégiques (11,2%) par rapport à l'emploi total. Montpellier n'est devancée que par Paris (15,2%) et Grenoble (11,3%), mais précède Toulouse (11,1%) et Lyon (10,1%).

Dans son étude, l'INSEE analyse douze fonctions stratégiques (telles que l'informatique, la gestion, la recherche, les télécoms, l'art ou les services...) dans cinquante villes françaises. En France les emplois jugés stratégiques représentent en moyenne 7,2% de

l'emploi total, mais ils jouent un rôle moteur dans l'économie. L'agglomération parisienne concentre 44% de l'emploi stratégique total en France (contre 21% de l'emploi total) et l'INSEE note que le déséquilibre Paris-province s'est encore accru depuis dix ans: «La prééminence parisienne s'affirme dans presque toutes les fonctions stratégiques» indique l'étude, sauf dans la recherche.

Un bon indicateur du dynamisme économique

Montpellier marque des points dans les fonctions informatique, recherche, télécommunications, art et servi-

ces. Alors que les points forts de Toulouse se situent dans la recherche-industrie, la recherche, l'informatique, les services, le commercial-industrie, l'art et les télécommunications.

Lyon, deuxième ville pour le nombre d'emplois stratégiques en France (60.700) n'arrive qu'en 5e position pour la proportion d'emplois stratégiques par rapport à l'emploi total (10,1%). Marseille, avec 8,2% d'emplois stratégiques (transports) recule de la 9e à la 10e place.

L'étude révèle quelques progressions étonnantes depuis dix ans: Annecy passe de la 17e à la 9e place et Grasse-Cannes-Antibes de la 18e à la 12e place. Des reculs importants apparaissent: Nancy

chute de 8e à la 14e place et Perpignan (avec 6% emplois stratégiques, dans le commerce de gros, la banque-assurance et l'information) de la 21e à la 31e place. Nîmes stagne à la 37e place (5,3% d'emplois stratégiques, dans l'art et la banque-assurance). Avignon remonte de la 28e à la 24e place (6,6% pour l'art et le commerce de gros).

L'étude indique que le nombre et la proportion d'emplois stratégiques, comme leur évolution dans le temps, constituent un bon indicateur du dynamisme économique de la ville. La composition de ces emplois stratégiques permet aussi de préciser les forces dominantes de chacune de ces villes.

G.R.

14-15-16 AVRIL AU CORUM

30e CONGRES NATIONAL DES S.C.O.P.



Les 14, 15 et 16 avril prochains se tiendra au Corum de Montpellier, le 30e Congrès National des Sociétés Coopératives de Production (Scop), autour du thème : "Nos valeurs en action". Placé sous le signe du dialogue, cet événement majeur pour le Mouvement coopératif permettra à 650 coopérateurs représentant 1300 coopératives de prendre la parole, de faire connaître et de débattre librement de la diversité et de l'originalité de leurs pratiques des valeurs coopératives. Fort éloigné d'un congrès traditionnel, le Congrès de Montpellier multiple

les occasions d'échanges, de rencontres et de témoignages qui permettront aux coopérateurs de ce congrès, réunis autour de plusieurs "Agoras", véritables espaces d'expression libre, de témoigner de leur fonctionnement d'entreprises coopératives. A deux pas des Agoras, des "espaces Posters" illustreront sur des affiches les pratiques coopératives de co-entrepreneurs. Enfin, des "Ateliers" de travail esquisseront des propositions d'actions à venir pour le Mouvement Scop et ses différents partenaires.

1300 Sociétés Coopératives de Production (S.C.O.P.) existent en France. Elles emploient 30.000 salariés et dégagent quelques 400 millions de francs de bénéfice, soit un poids économique équivalent à Unilever France ou Pernod-Ricard. Les S.C.O.P. fonctionnent sur le triple principe du capital apporté par les travailleurs, du responsable élu par les salariés et du partage des résultats. Si tous les métiers sont représentés dans les effectifs du mouvement, un groupe original est constitué par les 25 S.C.O.P. du spectacle dont certaines sont très connues, comme le Théâtre du Soleil, dirigé par Ariane Mnouchkine, l'Orchestre Colonne ou la Compagnie des Marionnettes de Nantes.

A l'occasion de son 30e Congrès National, organisé au Corum le 14, 15 et 16 avril, la Confédération Générale des S.C.O.P. organise le vendredi 15 avril à 20h30, une soirée spectacle ouverte au grand public. Au programme, la projection du film d'Ariane Mnouchkine, "Molière", produit par le Théâtre du Soleil, organisée au Diagonal Centre et suivie d'une soirée "SCOP en Scène" organisée à l'Opéra-Comédie. Après "Scène(s) de ménage", mis en scène par Ivan Morane, illustré par les plus belles quelconques ménagères du répertoire, de Albee à Verdi, "Et le vin en fut" évoquera les origines et les étapes de la fabrication du vin. Une dégustation des crus locaux sera organisée dans le Foyer de l'Opéra.

DOSSIER OPAC

POUR CONSTRUIRE LA SOLIDARITE



La Résidence étudiant Minerve



Tournezy



OPAC Rénover pour vivre au centre ville.



Résidence Alexander Bell à Blaise Pascal



L'antenne du Lemasson

La résidence Aiguelongue

TROIS QUESTIONS A ANDRE VEZINHET, PRESIDENT DE L'OPAC



Comment définiriez-vous la politique du logement social à Montpellier ?

L'OPAC est le principal intervenant dans le domaine du logement social sur le territoire de la Ville de Montpellier. Il est donc, en quelque sorte, le bras exécutif d'une volonté exprimée par le Maire et le Conseil

Municipal dans ce domaine. L'OPAC offre un logement à 15.000 familles. La demande exprimée par les familles évolue et l'OPAC s'efforce de répondre aux nouveaux besoins en adaptant ses produits.

Jusqu'en 1977, les logements sociaux étaient systématiquement rejetés en périphérie. Depuis quelques années, nous avons voulu leur redonner toute leur place au centre ville.

Voyez par exemple le Nombre d'Or à Antigone, le François Mireur, 1er ensemble d'habitation de Port Marianne, la réhabilitation des logements dans l'Escusson, Verrierie Basse, Candolle, Sainte-Ursule...

Dans le même temps, l'OPAC a joué un rôle d'aménageur dans de très nombreux quartiers : Val de Croze, Tournezy, achèvement de la Paillade.

Enfin pour mieux répondre à la demande sociale des locataires, l'OPAC s'est décentralisé.

Peut-on dire que la politique d'aménagement urbain de l'OPAC vise à favoriser l'insertion ?

Tout à fait. Dans notre conception de l'aménagement urbain, qui rejoint bien sûr celle de la Ville, nous pensons que le logement social a toute sa place en complément du logement privé et de l'activité économique. Prenons l'exemple de la Zac de Tournezy où la Ville a voulu rapprocher l'emploi et l'habitat.

Il y a là un effort d'insertion réussi du logement social dans le tissu économique. C'est une rupture totale avec la fâcheuse habitude des années 60-80 de construire des cités-dortoirs, privées de tout équipement public et isolées de tout centre d'activités.

Notre conception actuelle contribue incontestablement à favoriser l'insertion des résidents du parc social, y compris les plus

modestes. Cet effort pour mêler l'activité et le logement, nous le faisons non seulement dans les quartiers neufs mais nous nous efforçons de rattraper les erreurs du passé en implantant des activités dans les quartiers conçus à l'origine uniquement pour l'habitat. A cet égard, l'exemple de la Paillade est éloquent.

L'OPAC est-il en mesure de répondre à la demande de la population ?

L'OPAC enregistre à ce jour 7000 demandes insatisfaites. Notre rupture de production annuelle en logements neufs est comprise entre 450 et 600 logements par an.

Cette limite nous est imposée par la faiblesse des dotations en prêts locatifs aidés (P.L.A.) accordés par l'Etat. En fait, le programme d'activité prévu entre 1994 et 1995 est susceptible d'absor-

ber 800 à 1000 PLA par an. Bien qu'avec les Ministres successifs, L. Besson, M.N.Lieneman et H. de Charrette, un effort non négligeable ait été consenti, le déficit reste considérable et il faudra de nombreuses années encore pour que la Ville de Montpellier connaisse à cet égard une situation convenable.

J'ai rencontré récemment le Directeur de la Construction au Ministère du Logement et je lui ai fait connaître notre intention de tout faire pour augmenter notre dotation en PLA.

Nous solliciterons également le maximum des financements existants pour la restauration du parc ancien. (PALULOS, PLAI).

Bien évidemment, tous ces programmes supposeront l'aide de la Ville de Montpellier à l'OPAC, mais cette dernière n'a jamais fait défaut sur aucun programme réalisé.

## LA DECENTRALISATION A L'OPAC

La création de structures décentralisées, agences, antennes et secteurs permet à l'OPAC d'être plus proche des locataires donc plus performant et plus solidaire.

**L**a politique de décentralisation de l'OPAC a été engagée dès 1982 à la demande du conseil d'administration et de son président, André Vézinhel. Jusqu'alors, il existait une structure unique, au siège social, qui gérait la totalité du patrimoine soit plus de 10.000 logements. L'objectif fixé est de passer à un niveau de gestion de 500 logements. La décentralisation se poursuit par étapes et différents niveaux ont d'ores et déjà été mis en place.

### LES AGENCES

Elles ont été créées en 1982. Au nombre de quatre, chacune d'entre elles couvrant un patrimoine variable de 2.000 à 3.500 logements, elles sont regroupées autour de la direction de l'exploitation de l'OPAC.

### LES ANTENNES

Elles ont été créées entre 1990 et 1993. Au nombre de huit, elles sont issues des agences qui ont généré chacune, sur Montpellier, deux ou trois antennes. Chaque antenne gère un patrimoine d'environ 1.500 logements.

### LES SECTEURS

Emanation des antennes, chaque secteur gère un patrimoine de 500 logements environ. Cette phase de la décentralisation est en cours de réalisation. Deux secteurs sur Montpellier (Paul Valéry & Pompignane) et quatre secteurs sur la région ont déjà été mis en place. D'autres implantations sur Montpellier sont prévues en 1994.

Les agences et antennes assurent une mission complète : économique, technique et sociale. Il s'agit de véritables offices décentralisés.

Les secteurs sont des unités de terrain. 80 % du temps des agents y est consacré au contact avec les locataires, dans le but de régler au mieux les problèmes, les impayés ainsi que la liaison et l'information auprès des locataires.

Cette expérience de décentralisation de l'OPAC se révèle aujourd'hui très positive. Les demandes d'interventions sont prises en compte rapidement, les problèmes localisés et financiers sont réglés en étroite collaboration avec les organismes sociaux tels que la CAF, le C.C.A.S... Les locataires connaissent les agents et les agents connaissent les locataires.



Les habitants du quartier des Aubes, à l'inauguration de l'antenne OPAC



La résidence de la Pompignane a fait l'objet de travaux lourds de réhabilitation

# L'OPAC PLUS PROCHE, PLUS PERFORMANT, PLUS SOLIDAIRE DES LOCATAIRES

M. Gueffier, gardien



M. Boyer, gardien



## M. GUEFFIER - M. COLOMBET - M. DEHEZ ET M. BOYER, GARDIENS DE LA RESIDENCE DE LA POMPIGNANE

Le rôle des gardiens a changé depuis quelques années. Il y a une évolution du métier. Les gardiens ont été déchargés du travail quotidien des poubelles, qui se faisait très tôt le matin, avant le réveil des locataires. Ils travaillent désormais dans la journée en exerçant une présence permanente dans l'ensemble de la résidence.

En plus des tâches classiques, nettoyage des sous-sols, petite maintenance, (ampoules à changer, problème de serrurerie...) entretien des espaces verts, certains gardiens se sont vu confier des tâches plus spécifiques. C'est ainsi que M. Gueffier, qui a particulièrement un bon contact avec les loca-

taires, a été chargé de récolter auprès des "distraits", les impayés de loyer "légers", c'est-à-dire ne dépassant pas 2 ou 3 semaines de retard.

M. Dehez quant à lui, a suivi une formation pour établir les états des lieux. D'autre part, il vérifie tous les bâtiments de A à Z chaque semaine, et signale tous les dysfonctionnements et dégradations éventuels. Traitée à temps, une dégradation dans une cage d'escalier est facilement enrayerée, alors que si l'on n'intervient pas la situation peut s'aggraver très rapidement.

Les gardiens dans leurs nouvelles fonctions sont beaucoup plus proches, encore plus au service direct des locataires.

"L'OPAC plus près des locataires" : c'est une réalité que nous a confirmé une visite dans le quartier des Aubes et de la Pompignane où nous avons rencontré divers acteurs de ce mieux-vivre ensemble. Tous concourent à faciliter la vie des résidents : les entreprises qui sont amenées à intervenir dans les immeubles ou chez les locataires pour effectuer des travaux d'entretien ou des réparations ; les responsables de l'agence, de l'antenne et du secteur, par leur disponibilité et leur sens du dialogue ; les gardiens qui exercent une présence rassurante et contribuent à l'entretien du cadre de vie.

Témoignages.



MM. Colombet, Dehez et Gueffier, "au service direct des locataires"



De g. à d. : M. Munuera, Bernard Trani, directeur de l'antenne des Aubes et M. Dimarino, responsable du secteur de la Pompignane

## M. MUNUERA, PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE LA POMPIGNANE

M. Munuera habite la Pompignane depuis plus de 15 ans. L'objectif de son association, qui compte une centaine d'adhérents, est de régler tous les problèmes locatifs et de servir éventuellement de tampon entre les locataires et l'OPAC. Pour ce président, c'est aussi une association d'entraide.

"On aide les personnes qui ont des difficultés à remplir des papiers. On essaie d'aiguiller les gens qui ont des problèmes pour payer leur loyer mais qui ne sont pas toujours au courant de leurs droits notamment en matière d'APL."

M. Munuera se réjouit de la création d'un secteur de l'OPAC dans le quartier : "Auparavant, c'était moi qui recevais tous les importants au niveau de l'entretien. Des travaux de rénovation ont été faits également pour améliorer les immeubles et les logements."

Nous devons veiller à ce que les locataires ne dégradent pas les lieux. Quotidiennement, nous sommes amenés à faire des rappels à l'ordre en particulier auprès des jeunes."

avant tout comme un homme de dialogue et de terrain : "Je passe très peu de temps dans mon bureau. Tous les matins, je fais le tour complet de la résidence, en compagnie généralement du président de l'association des locataires. Cette présence sur le terrain, permanente, quotidienne, de même que celle des gardiens est très importante. L'OPAC pour les locataires n'est pas une structure, une administration anonyme. Ce sont des gens, présents, qu'ils connaissent, et avec lesquels ils peuvent avoir un contact direct. En plus, on joue un peu un rôle d'assistante sociale. Beaucoup de gens sont seuls et se rapprochent un peu à nous, comme cette dame qui chaque matin me guette pour me dire bonjour et me demande quel jour on est, ou cette autre qui me signale, tous les jours à 10 heures qu'elle part, et à 11 heures qu'elle est revenue."



MM. Colomb et Dimarino

## M. COLOMB, LOCATAIRE AUX AUBES

Il a un peu M. Colomb. Il trouve que l'entreprise met un peu trop de temps à se déplacer pour changer son robinet. Heureusement, il a d'excellentes relations avec les gens de l'OPAC : "On peut même dire que le chef d'antenne est devenu un ami. Avant, c'est lui qui venait encaisser les loyers, et quand j'ai un problème, c'est

à lui que je m'adresse". Retraité des services de l'Education Nationale, il vit aux Aubes depuis 23 ans. Il s'y plaît mais regrette que l'incivisme de quelques-uns trouble la propreté et la tranquillité des lieux, alors que l'OPAC a fait d'importants travaux de rénovation de la résidence qui ont apporté un plus grand confort.



M. Munuera

# ENTREtenir LE PATRIMOINE

Quarante sept entreprises travaillent en permanence, en liaison avec les agents de l'OPAC et de l'Héraultaise, à assurer la maintenance du patrimoine, pour un montant annuel de 23 MF.

Le parc de l'OPAC et de la Société Héraultaise compte près de 15.000 logements dont certains ont plus de 40 ans comme la Résidence Zuccarelli ou plus de 35 ans comme la Cité Mion. Un effort considérable a été entrepris pour rénover et adapter aux normes de confort moderne les résidences les plus anciennes. Mais il ne suffit pas de remettre à neuf le patrimoine, encore faut-il l'entretenir au jour le jour. Pour effectuer ce travail en liaison avec les premiers intéressés à savoir les locataires, l'OPAC s'est décentralisé en créant des agences puis des antennes et aujourd'hui des secteurs. Ce découpage permet moins d'anonymat, une plus grande efficacité et rapidité dans les interventions. Pour maintenir l'ensemble de leur patrimoine en bon état, l'OPAC et l'Héraultaise ont passé des contrats avec des entreprises spécialisées qui effectuent les travaux d'entretien et de dépannage. La maintenance des résidences de l'OPAC et de l'Héraultaise fait travailler 47 entreprises différentes, sans compter les agents de l'OPAC, et représente un montant total annuel de travaux et prestations de 23 MF.



## DESINFECTION - DERATISATION

Ces opérations se font systématiquement une ou deux fois par an. Cela ne met nullement en cause les conditions d'hygiène des locataires. Un logement peut être tenu impeccablement et se voir menacé par des cafards par le biais des vide-ordures ou de la tuyauterie. Dans ce type d'opération, le traitement doit donc être systématique.

## ASCENSEURS

Ils sont malheureusement trop souvent victimes des mauvais traitements des locataires et nécessitent des interventions fréquentes. D'autre part, tous les ascenseurs sont équipés de télésurveillance ce qui permet une intervention rapide en cas de panne.

## ET ENCORE...

Entretien des chaudières, des ventilations mécaniques, relevé des compteurs d'eau, deux fois par an. (les locataires paient un acompte mensuel et la facture est régularisée deux fois par an).

## ANTENNES COLLECTIVES

Petit à petit, les contrats d'entretien des antennes collectives sont remplacés par des contrats d'entretien des installations câblées. En effet, l'OPAC câble petit à petit l'ensemble de ses résidences, offrant aux locataires une image télévisuelle de meilleure qualité, une programmation plus riche et l'accès aux programmes à des tarifs préférentiels.

## NETTOYAGE DES RESIDENCES

Ce travail est désormais confié à des entreprises extérieures. Ce ne sont plus les gardiens qui sortent les poubelles, les nettoient ou font le ménage des parties communes. On considère en effet que les gardiens sont plus utiles sur le terrain à des heures où les gens sont dans la résidence, qu'aux aurores aux heures de passage des bennes à ordures.

## ESPACES VERTS

L'OPAC dispose d'une régie pour l'entretien des espaces verts mais les jardiniers de l'OPAC sont concentrés à la Paillade. Pour les autres résidences, il est fait appel à des entreprises extérieures qui effectuent tous les travaux d'entretien des espaces extérieurs : tonte, débroussaillage, taille, élagage, traitements...

## SURPRESSEURS

Ils conditionnent l'alimentation en eau des immeubles. Les installations (pompes, vannes, ballons...) supposent des réglages et des dépannages fréquents.

## CURAGE DES CANALISATIONS

Jusqu'à aujourd'hui l'entreprise n'intervenait que de manière curative : quand un égout était bouché on appelait l'entreprise. L'objectif aujourd'hui est de visiter à titre préventif toutes les canalisations tous les 3 ans, ce qui devrait éliminer la plupart des problèmes.

## ROBINETTERIE

C'était un sujet de conflit permanent. L'entretien normal étant à la charge du locataire, le propriétaire n'intervenait que si la vétusté de l'installation le justifiait. D'autre part, un robinet qui fuit entraîne très vite une importante surconsommation d'eau pour le locataire. Dorénavant des mesures de prévention sont prises. Tous les ans, l'entreprise visite tous les logements et révisé l'ensemble de la robinetterie changeant les joints si nécessaire. Pour chaque état des lieux, une révision est également effectuée. L'entreprise intervient aussi de manière curative.



80 % des interventions des équipes techniques concernent la réparation des chauffages, cumulus et ventilations mécaniques

éclate, ventilation mécanique en panne. M. Poirat, directeur de la Société Vector, insiste sur le caractère préventif des interventions : "Nous avons recruté six techniciens pour assurer une action de prévention. Ils passent systématiquement une fois par

an dans tous les logements pour assurer une révision complète des installations : nettoyage des filtres, réglage des chaudières, débouage des conduites... A l'avenir, les pannes et les interventions d'urgence devront être plus réduites".

1. Communication des décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal.
2. Informations de M. le Maire.
3. Voeu pour la création d'un guichet supplémentaire au bureau de poste d'Estanove (cf. encadré).
- 3bis. Voeu concernant la ratification par le Parlement de l'accord de siège de l'INIBAP à Montpellier (cf. encadré).
4. Election de M. Morales comme représentant du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de l'Université Paul Valéry-Montpellier III.
5. Election de M. Talvat comme représentant du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de l'UFRV, Université Paul Valéry-Montpellier III.
6. Election de M. Geneste comme représentant du Conseil Municipal à la Commission Sociale d'Etablissement de l'Université Montpellier I.
- 7 à 10. Cession gratuite de terrains :
  - pour l'élargissement du Quai du Verdanson et la création d'un pan coupé avec la rue de Villefranche (Caisse Régionale de réassurance Mutuelle Agricole du Sud),
  - élargissement du trottoir de la rue Georges Brassens. (Société Languedocienne d'habitat),
  - Mise à l'alignement rue de l'Aiguelongue (consorts Clavier).
11. Lancement d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) sur le quartier Gambetta-Figuerolles, dans le cadre de la politique de revitalisation du centre ville, après le succès de l'opération menée sur le quartier Sainte-Anne. Lancement de l'appel d'offres restreint pour la mission du suivi-animation.
12. Parc d'activité Millénaire 1 : agrément de la candidature de la Société CAPELEC, fabrication de capteurs électroniques.
13. Instauration du programme d'aménagement d'ensemble (PAE) de l'allée de Paris à Celleneuve, facilitant le financement des équipements publics dans ce secteur : équipement sportif, square de quartier, extension du restaurant scolaire Carnot-Molière, travaux de voirie.
14. Cession par la Ville à France Télécom d'un volume en sous-sol, 56 rue de l'Université, Couvent des Ursulines, destiné au local de vidéo-communication.
15. Création d'une zone d'aménagement différé (ZAD) sur le périmètre du parc Euromédecine pour réaliser les acquisitions nécessaires du futur développement de la zone et accueillir de nouvelles entreprises.
- 16 à 19 suppressions de quatre zones d'aménagement différé (ZAD) :
  - Aiguelongue (périmètre urbanisé),
  - Mas de Villaret (classé en zone U),
  - Verrerie Basse (acquisitions réalisées),
  - Truc de Ratte (urbanisation terminée),
20. Instauration du droit de préemption urbain sur le territoire communal couvert par le plan d'occupation des sols partiel ouest (question adoptée à la majorité, les Verts et le Front National s'abstenant).
21. Application du droit de préemption urbain "renforcé" sur les zones urbanisées.
22. Création d'une zone d'aménagement différé dénommée "Eurocité Est".
23. Instauration du droit de préemption urbain sur le territoire communal couvert par le plan d'occupation des sols partiel

- Est. (question adoptée à la majorité, les Verts et le Front National s'abstenant).
24. Application du droit de préemption urbain "renforcé" sur les zones urbanisées du territoire communal couvert par le POS Est.
25. Programme 94 de travaux de modernisation des chaufferies de locaux municipaux, destinés à réduire la fréquence des pannes, d'améliorer le confort des usagers et de réaliser des économies d'énergie : école Voltaire ; groupe scolaire Petit Bard ; vestiaires de Grammont ; bureau de la Direction Paysage et Nature ; Immeuble Fabre.
26. Appel d'offres ouvert pour l'engazonnement et les plantations du rond-point du Zénith.
27. Restauration du square de la Tour des Pins. Deuxième tranche de travaux. Demande de subvention.
28. Création d'un square et aménagement des abords de l'école Joseph Delteil dans le quartier du Petit Bard. (question votée à la majorité, le Front National s'abstenant).
29. Dénomination du square Verrerie Basse : Plan Cavallé-Coll. (du nom de Vincent et Aristide Cavallé-Coll, illustres facteurs d'orgues du 19ème siècle dont la maison natale se trouve en face du square).
30. Aménagement de la Place Tibériade à Tournezy ; réalisation des travaux et demande de subventions.
31. Accueil d'enfants handicapés non moteurs ou présentant des troubles du comportement, dans le cadre du centre de loisirs du mercredi à la ferme pour enfants de Lunaret.
32. Installation de deux saisons enterrées au zoo de Lunaret pour compléter l'équipement de lutte contre l'incendie. Demande de subvention.
33. Programme de travaux au parc zoologique de Lunaret : réfection de chemins (tranche 94) et demande de subventions.
34. Convention entre la Ville de Montpellier et le CHU pour l'incinération des pièces anatomiques non contaminées du CHU.
35. Lancement de la deuxième tranche de travaux de réfection du centre nautique de la Paillade. (appel d'offres. Demande de subventions).
36. Dénomination du terrain de boules du quartier Lemasson-Mas Drevon : Lucien Feron (ancien président du comité directeur de "La Boule du Lantissargues", récemment décédé).
37. Centre Chorégraphique National de Montpellier Languedoc-Roussillon :
  - convention de fonctionnement avec la Compagnie de Hexe, direction Mathilde Monnier ;
  - convention de mise à disposition des locaux à l'Opéra-Comédie.
38. Implantation de la Médiathèque d'Antigone "Federico Fellini" (Image et Son) aux Echelles de la Ville : construction, appel d'offres et demande de subventions.
39. Quinzaine "Appolinaire" à la bibliothèque municipale du 17 au 29 mars. Demande de subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles.
40. Financement des actions d'animation et de soutien scolaires. Subvention aux associations. (question adoptée à la majorité, les deux représentants du Front National ayant voté contre).

41. Equipement mobilier des nouvelles écoles et des nouveaux restaurants scolaires (Joseph Delteil, Alain Savary, Carnot/Molière, La Fontaine). Lancement des appels d'offres et demandes de subvention.
- 42-43. Extensions du groupe scolaire Vert Bois et de l'école Villeneuve d'Angoulême.
44. Avis favorable du Conseil Municipal pour la revalorisation de l'indemnité de logement versée aux instituteurs.
45. Travaux d'été dans les écoles, (réfection des toitures, des cours, et travaux de sécurité). Appel d'offres et demandes de subventions.
46. Fourniture de repas pendant les travaux de restructuration de la cuisine centrale du 1er juin au 5 septembre. Appel public à la concurrence.
47. Aménagement d'une salle de spectacle "Théâtre Jean Vilar" dans le Chai de la Maison pour Tous Léo Lagrange. Approbation du dossier et demande de subvention.
48. Affectation de subventions diverses votées au budget 1993 mais n'ayant pas pu être mandatées.
49. Résiliation du marché de travaux concernant la clôture du domaine de Grammont, l'entreprise Rénovia ayant été déclarée en liquidation judiciaire.
50. Transfert de garantie d'emprunt de la Ville au profit de la Maison d'enfants Marie Caizergues érigée en établissement public communal avec autonomie financière.
51. Garantie de la Ville à la SEMFIM à hauteur de 50 % pour un emprunt destiné aux travaux d'agrandissement du parc des Expositions.
52. Garantie de la Ville à la Société HLM Languedoc-Logis pour un emprunt destiné à l'acquisition et la réhabilitation de deux logements dans le cadre de l'action pour le logement des personnes défavorisées.
53. Société d'HLM "Le Nouveau Logis Méridional". Transfert des garanties accordées initialement par la Ville à la Société HLM "Le Nouveau Logis" pour le remboursement d'emprunts destinés au financement de la construction des Résidences Mas de Bagnères et Les Marescals.
54. Appel d'offres ouvert pour l'acquisition de véhicules et engins nécessaires aux services municipaux.
55. Dénomination des voies de desserte de la Zac Port Marianne Richter : Places de la Révolution Française, Thermidor, rues Vendemiaire, Brumaire, Frimaire, Nivose, Pluviose, Ventose, Allées Messidor et Fructidor.
56. Demande de subvention pour le microfilmage des fonds patrimoniaux de la bibliothèque municipale.
57. Constitution d'un fonds de documentation au Musée Fabre, ayant un lien avec les collections du Musée. Demande de subvention.
58. Lancement d'une étude de programmation architecturale et muséographique pour la mise en valeur et la réorganisation du Musée Fabre. Demande de subvention.
59. Mise en place d'une campagne d'information signalétique du Musée Fabre. Demande de subvention.
60. Convention entre la Ville, le District et l'association Agropolis Muséum relative à cet établissement (accueil gratuit des scolaires, des clubs de 3ème âge, des universités du Tiers Temps).



NOTRE AMI  
MICHEL BELORGEOT  
NOUS A QUITTE

Issu d'un milieu modeste, Michel Belorgeot était né à Paris, le 2 décembre 1936. Professeur agrégé à l'IUT de Montpellier, depuis 1969, son engagement l'avait poussé à oeuvrer au sein du Comité Départemental de la F.E.N. pour la défense de l'Ecole Laïque, et de se présenter aux élections du Conseil Général où il fut élu sur le 4e canton, de 1973 à 1976, avant de rejoindre l'équipe municipale de Georges Frêche dès 1977. Délégué à l'Enseignement, aux Elections et Contributions depuis 1989, sa passion des Sciences et Techniques, le poussa à soutenir la création des Centres Ressources Technologies Nouvelles et fit entrer la science dans les écoles primaires de la ville.

Vice-Président du Bureau d'Aide Sociale de 1977 à 1989, il exerça ses fonctions avec un humanisme discret et une conviction permanente. Michel Belorgeot était aussi Vice-Président du District, Administrateur au CHU de Montpellier et à la Foire Internationale depuis 1991. Délégué à la Commission Consultative Economique de l'Aéroport Montpellier-Méditerranée, il était Président de la Société Héraultaise d'Economie Mixte et de Construction. Elu Conseiller Régional en 1992, il était aussi Secrétaire Fédéral du Parti Socialiste depuis 1990, en charge des Sections et des Elections. Michel Belorgeot était Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

## Voeu pour la création d'un guichet supplémentaire au bureau de poste d'Estanove

Le Conseil Municipal de Montpellier, à l'écoute des usagers des services publics, tels que la Poste, tient à affirmer son attachement à la qualité du service public. Le bureau de poste d'Estanove, situé 110, rue du Lavandin, dessert un quartier dont la démographie s'est accrue durant ces dernières années. De ce fait, il ne peut plus répondre correctement aux demandes des habitants du quartier. C'est pourquoi le Conseil Municipal de Montpellier demande à la Direction Départementale des Postes de créer un guichet supplémentaire et de nommer le personnel nécessaire à son bon fonctionnement, afin que la notion de service public soit respectée.

## Voeu concernant la ratification par le Parlement de l'accord de siège de l'INIBAP A Montpellier

Depuis 1988, est installé provisoirement à Montpellier l'INIBAP, organisme international de Recherche Agronomique spécialisé sur la culture de la banane et de la banane plantain. Cet organisme est régi par une convention internationale ratifiée par la France le 25 août 1990. L'accord de siège, permettant de pérenniser l'installation du siège de cet organisme a été signé par le Ministère des Affaires Etrangères le 19 octobre 1992 et est bloqué au Ministère du Budget depuis mars 1993. Considérant les efforts conjoints de la Ville de Montpellier, du District Urbain et de l'Etat, depuis des années, pour favoriser l'installation de l'INIBAP, sur le site d'Agropolis, il serait inadmissible que l'inertie de l'administration des finances conduise au choix d'un autre site, vraisemblablement à l'étranger. Le Conseil Municipal émet donc le voeu que les incertitudes demeurant sur le traitement de ce dossier au service de la législation fiscale du Ministère du Budget soient levées au plus tôt et que le projet de ratification de l'accord de siège soit inscrit prioritairement à l'ordre du jour de la prochaine session parlementaire et unanimement adopté.

OKEANOS 94

# LE 6e FESTIVAL DE LA MER DU 28 AVRIL AU 1er MAI



**UN SALON / EXPOSITION**  
A l'intérieur du Corum où seront regroupés par thèmes différents secteurs d'activités :  
Connaissance et culture / protection de l'environnement  
Plongée, voile  
Laboratoires de recherche sur le monde marin

**UN FESTIVAL DE L'IMAGE : LA MER ET LE 7e ART**  
Projection des meilleurs films "grand

La sixième édition d'OKEANOS, organisée par le pôle Héliopolis - Tourisme et Loisirs de Montpellier Technopole, aura lieu du 28 avril au 1er mai au Corum, Palais des Congrès de Montpellier. Un grand rendez-vous passion autour du thème majeur : la Mer et la protection de son environnement, décliné autour d'axes scientifiques et "grand public" :

public" et professionnels, moyens et longs métrages.  
Concours international amateur d'images marines et sous-marines.  
Photos noir & blanc et couleur, marines et sous-marines.

**DES COLLOQUES SCIENTIFIQUES INTERNATIONAUX**  
Trois colloques rassembleront autour d'un même intérêt pour un patrimoine commun, personnalités et experts de plus de 20 pays - chercheurs, ingénieurs, universitaires, industriels, associations...  
"Villes des rivages et environnement littoral en Méditerranée"

"Biotechnologies des écosystèmes aquatiques"  
"Les pathologies en aquaculture"

**DES TABLES RONDES DESTINEES AU GRAND PUBLIC**  
En prolongement des colloques scientifiques, une dizaine de tables rondes sont destinées à un public plus large, intéressé par les questions liées à l'environnement marin.  
Ouvertes à tous, elles traiteront de thèmes tels que : "Les requins en Méditerranée", "Tourisme et cétaqués en Méditerranée", "Habitats du Littoral", "La vie dans les fonds abyssaux", etc.

**DES EXPOSITIONS**  
Réalisées à l'intention du grand public, plusieurs expositions présenteront sur des modes ludiques ou informatifs, le monde marin, ses habitants, son histoire, les technologies utilisées pour sa protection...

A noter : cette année pour la première fois, l'entrée à OKEANOS sera gratuite.  
Avec OKEANOS, Montpellier s'affirme comme une grande capitale méditerranéenne. Rendez-vous est pris du 28 avril au 1er mai prochains.

Renseignements : OKEANOS - Tél : 67.13.61.11

## CONFERENCES GRAND PUBLIC

Méditerranée par M. Romana. Vendredi 29 avril de 18h00 à 19h00 Salle Einstein (niveau 0) organisée par la Maison de l'Environnement et le Service Maritime et de navigation du Languedoc-Roussillon.

**• EPURATION EN MER, DE LA CALIFORNIE A LA MEDITERRANEE**  
Samedi 30 avril de 10h30 à 12h00 Salle Barthez (niveau 2) organisée par la Maison de l'Environnement.

**• LES ABYSSES MEDITERRANEEENNES A QUELQUES METRES DE PROFONDEUR ?**  
par Jean Vacalet, Centre d'Océanologie de Marseille.

Samedi 30 avril de 14h30 à 16h00 Salle Barthez (niveau 2) organisée par BIOCIM.

Les grottes sous marines, à quelques mètres de profondeur, nous offrent la possibilité de découvrir une faune surprenante et de rencontrer de discrets et inattendus "fossiles vivants".

**• LA FIN DES MARECAGES : DES MARAIS PONTINS AUX LAGUNES LANGUEDOCIENNES**  
Samedi 30 avril de 15h00 à 17h00 Salle Antigone III (niveau 2) organisée par la Maison de l'Environnement.

**• UNE PLAGE POUR LES TORTUES**  
Dimanche 1er mai de 10h30 à 12h00 Salle Antigone III (niveau 2) organisée par la Maison de l'Environnement.

**• L'EXPLORATION DES GRANDES PROFONDEURS MARINES**  
par Lucien Laubier.  
Samedi 30 avril de 16h30 à 18h00 Salle Barthez (niveau 2) organisée par BIOCIM.

**• REQUINS**  
Samedi 30 avril de 17h00 à 18h30 Salle Antigone III (niveau 2) organisée par la Maison de l'Environnement.

## Brèves

**SANTE DENTAIRE**  
Le Comité Départemental d'Hygiène Bucco-Dentaire de l'Hérault organise à l'occasion de la Journée Mondiale de la Santé Dentaire, du 7 au 22 avril, une exposition sur le thème : "Aujourd'hui la dent".  
Hall de la Mairie  
Tél : 67.92.31.21

**PRECARITE ET EXCLUSION EN MILIEU RURAL**  
L'ARPES de l'Université Paul Valéry organise, les 15 et 16 avril, des journées d'étude consacrées aux difficultés du monde rural. Ces journées permettront à des chercheurs, universitaires, professionnels de terrain, d'échanger leurs expériences.  
Renseignements : 67.14.21.67

**PRIX ANTIGONE**  
Désormais dissocié de la Comédie du Livre, le Prix Antigone sera décerné le 15 avril.  
Le jury, composé de 14 membres, s'est étoffé cette année de deux nouvelles recrues : Régine Detambel, lauréate du Prix 91 et Michel Gazier, journaliste à Télérama.

**NUIT DES PUBLIVORES**  
Organisée le jeudi 21 avril à l'Opéra-Berlioz, à partir de 22 heures, la Nuit des Publivores, présentera à tous ses fidèles, sept thèmes de spectacles composés de 464 films publicitaires en provenance du monde entier.

## 16 AVRIL - 15 JUILLET 3e CONCOURS DES JARDINS ET BALCONS FLEURIS

C'est par une journée portes ouvertes aux Serres Municipales de Grammont un concours de peintures amateurs organisé au Domaine de Méric, que débutera le 16 avril prochain, la troisième édition des Jardins et Balcons fleuris.  
Cette année, les lauréats se verront offrir un voyage de quatre jours, pour deux personnes à Barcelone, capitale de la Catalogne, ville-jumelle de Montpellier.

Les candidats ont jusqu'au 15 mai pour s'inscrire en Mairie, ou renvoyer le bulletin ci-joint.  
Le jury se déplacera ensuite jusqu'au 15 juillet dans tous les quartiers et tiendra compte des critères suivants : visibilité du jardin ou balcon depuis la rue, variété des fleurs, composition, harmonie des couleurs, etc. Les résultats seront communiqués au cours de la Foire-Exposition en octobre prochain.

### BON DE PARTICIPATION A RETOURNER AVANT LE 15 MAI JARDINS ET BALCONS FLEURIS 94 GRAND CONCOURS DANS VOTRE QUARTIER

Je participe au grand concours des Jardins et Balcons fleuris, je remplis mon Bon de Participation et le retourne à l'adresse suivante :

Mairie de Montpellier Jardins et Balcons Fleuris  
Direction des Relations Publiques - 1, Place Francis Ponge - 34060 Montpellier Cedex 2

NOM : ..... Prénom : .....

ADRESSE (très précise et situation du balcon ou jardin à visiter)  
.....  
.....  
.....

Numéro de téléphone (facultatif) .....

## LE FONDS D'AIDE AUX JEUNES : UNE MESURE POUR L'INSERTION

En novembre 1990, la Ville de Montpellier prenait l'initiative de mettre en place par convention avec l'Etat un fonds local d'aide aux jeunes en difficulté. Première ville de plus de 100.000 habitants à souscrire à cette mesure instituée par la loi du 19 décembre 1990, le Maire de Montpellier affirme dans cette démarche sa volonté de contribuer activement à l'action des pouvoirs publics dans la lutte contre l'exclusion.  
Le Fonds d'Aide aux Jeunes, géré par le Centre Communal d'Action Sociale, permet d'apporter à de jeunes montpelliérains âgés de 18 à 25 ans, en situation de précarité, une aide individuelle et un accompagnement dans la réalisation d'un projet d'insertion.  
Ce dispositif s'articule autour d'un large partenariat dans lequel des référents institutionnels et associatifs assurent une mission d'accueil, d'orientation et de suivi social.  
Plus de 800 jeunes ont à ce jour bénéficié de cette mesure, dont l'enveloppe financière globale depuis le démarrage de l'opé-

## LA CORDEE : ECOUTER, INFORMER, ORIENTER



Jean-Marie Mouysset et le docteur Al Mallak, dans le nouveau local place de la Comédie.

La Cordée est une association qui regroupe des médecins alcoologues et des anciens buveurs au service du malade d'alcool.

Deux certitudes animent les membres de l'association "La Cordée".  
Premièrement, l'alcoolisme n'est pas un vice. C'est une maladie complexe, qui entraîne une grande souffrance et devient tragique lorsque, loin de toute convivialité, elle s'installe dans la solitude, le mensonge, le renoncement et l'exclusion de toute relation humaine. Inéluctablement apparaissent des difficultés qui presque toujours conduisent au même tableau : difficulté conjugales et sociales allant parfois jusqu'au divorce et à la perte d'emploi.  
La deuxième certitude des membres de la Cordée, c'est qu'on peut se sortir de cette maladie même si le traitement est très long et les rechutes nombreuses.  
Jean-Marie Mouysset, 70 ans, fondateur, avec les Docteurs Al Mallak et Possoz, de la Cordée en témoigne :  
"J'ai commencé à boire parce que ma femme n'a pas voulu me suivre dans mes déplacements professionnels. J'ai eu pendant des années et j'ai vraiment atteint le fond de la désespérance. J'ai tout perdu, emploi, relations sociales, famille... J'ai voulu mourir. Si je m'en suis sorti c'est parce que j'ai rencontré des gens formidables : les membres de la Croix Bleue, une association où d'anciens buveurs guéris soutiennent les malades pour les aider à s'en sortir."  
Dans la thérapeutique de la maladie, en effet, l'accompagnement assuré par d'anciens malades est souvent essentiel. Pour l'avoir vécu, les anciens buveurs sont conscients de l'aspect tragique de la situation des malades d'alcool. Ils peuvent mieux que quiconque témoigner de leur expérience, de la façon dont ils s'en sortent et de leur joie retrouvée.  
Jean-Marie Mouysset aujourd'hui guéri, consacre tout son temps à "La Cordée" avec une énergie et une conviction communicatives.  
"La Cordée" présente une double originalité : elle associe des anciens malades et des médecins, et elle accorde une part essentielle à la formation de ses membres. "La Cordée" travaille en étroite liaison avec les services hospitaliers où se tiennent des lieux d'écoute et d'information pour les malades d'alcool et leur entourage.  
A l'hôpital Saint-Eloi, les animateurs de La Cordée, d'anciens malades, et des personnes concernées par le problème d'alcool témoignent de leur expérience, écoutent les malades, les informent sur les méthodes thérapeutiques et les orientent vers les associations d'anciens buveurs : Croix Bleue, Alcoolique Anonymes...  
Par ailleurs, à la demande de la Ville, et dans le cadre d'une convention, La Cordée a ouvert une permanence d'écoute au sein du C.C.A.S. Cette permanence est ouverte à tous les bénéficiaires du RMI qui présentent des difficultés d'alcool.

## "DES JEUNES EN GRANDE DIFFICULTÉ SOCIALE"

Me Sablayrolle et Mme Garcin, assistantes sociales, instruisent les dossiers du FAJ au C.C.A.S. Avec leurs deux collègues, agents de développement à la Paillade et au Petit Bard, elles rencontrent en moyenne 1500 jeunes par an. Leur témoignage permet de mieux connaître ces jeunes en difficulté qui viennent solliciter une aide.  
"50 % des jeunes qui viennent nous voir sont en très grande difficulté sociale. Leurs projets sont souvent décalés par rapport à la réalité du marché de l'emploi. Beaucoup rêvent d'être artiste, musicien, comédien, styliste, technicien du spectacle, animateur. La plupart du temps, on est donc obligé de leur donner une réponse à deux niveaux : la recherche immédiate d'un petit boulot pour assurer la subsistance au quotidien, et, parallèlement, la recherche d'une formation qui pourrait les amener plus tard à réaliser leur rêve".

| LE FAJ EN QUELQUES CHIFFRES DE 1991 A 1993  |                             |
|---|-----------------------------|
| NOMBRE DE DOSSIERS  | MONTANT DES AIDES ACCORDEES |
| 938 dossiers instruits dont 661 par le C.C.A.S. 784 dossiers retenus.                         | - de 1000F, ..... 33        |
|   | de 1000 à 2000, ..... 207   |
|   | de 2000 à 3000, ..... 199   |
|   | de 3000 à 4000, ..... 169   |
|   | de 4000 à 5000, ..... 100   |
|   | + de 5000, ..... +6         |
| <b>FINALITE DE L'AIDE</b>   |                             |
| 193, subsistance; 386, logement; 30, transport; 9, santé; 129, formation; 37, autres (dettes) |                             |

BOXING CLUB DE MONTPELLIER

# TOUS SUR LE RING !



**André LEPORATI,**  
"Corriger l'image violente de la boxe".



**Michel RAYNAUD,**  
"13 ans et déjà un palmarès éloquent".



**Stéphane GALTIER,**  
"Réussir un parcours professionnel".

C'est dans l'immédiat d'après guerre que le Boxing Club a fait son apparition. André Leporati, veille aujourd'hui aux entraînements d'un Club ouvert à la pratique loisirs ou professionnelle.

**A**ndré Leporati conserve au dessus de son bureau, les nombreux souvenirs de sa passion pour la boxe : des coupes, des photos, des dédicaces, et son diplôme de "Prévôt", décerné en 1951. "Le Prévôt, c'était l'ancien nom qu'on donnait aux entraîneurs de gladiateurs. Aujourd'hui, pourtant, on l'utilise encore." Ancien boucher de quartier, c'est après la guerre, en 1946, qu'il a découvert la boxe, alors qu'il travaillait encore aux abattoirs d'Avignon. "Avec le cyclisme, la boxe était le sport de l'époque. On y trouvait beaucoup de bouchers, des maçons, des forgerons... C'est pourtant toujours resté pour moi un loisir. J'ai jamais envisagé d'en faire un métier". Après avoir présidé, pendant un temps, à la destinée du Boxing Club de Montpellier, André Leporati a repris la casquette d'entraîneur, dans la salle de boxe installée sous l'immeuble des ASSEDEC, au 11 rue de Tarragone.

*image violente qui lui colle à la peau. Récemment nous organisons un tournoi avec 70 gamins, et il y a eu à peine un saignement de nez. Il faut savoir doser les assauts, tenir compte de la taille, du poids, de l'âge..."* Rien à voir, en effet, avec les images spectaculaires des affrontements professionnels retransmis à la télévision. La pratique de la boxe loisirs s'effectue dans une ambiance sérieuse, mais toujours détendue et conviviale. "L'enfant vient pour s'amuser, pas pour se battre. La première chose que je demande à un gamin qui vient à l'entraînement, c'est pourquoi il a choisi la boxe. S'il vient pour cogner, il restera sur la touche ou alors il apprendra à changer de mentalité. Je préfère les timides, auxquels la pratique de sport permettra grâce à une maîtrise de l'agressivité, de retrouver un peu d'assurance, nécessaire pour affronter la vie." Le Boxing Club de Montpellier, compte aujourd'hui près de 70 inscrits qui, dès l'âge de 10 ans, peuvent pratiquer le "noble art", au niveau où ils le désirent : boxe éducative le mercredi, boxe loisirs (les mardi et jeudi), boxe amateur (lundi, mercredi et vendredi), et boxe professionnelle... La mixité des entraînements permet souvent une émulation plus grande.

Les aînés conseillent les plus jeunes, et la porte du club reste toujours ouverte à ceux qui ont envie de pratiquer une séance de saut à la corde, de sac de sable ou de punching-ball. Commencée vers 1949, l'aventure du Boxing Club a connu un essor irrégulier, jusqu'à la reprise en main par Auguste Caulet, dont la salle d'entraînement de Figuerolles porte le nom. Le club a vu passer de nombreux espoirs, comme Keslani, Berraba, ou Nicoletta. Stéphane Galtier ou Cyril Terrones, qui s'entraînent au Boxing Club, relèveront peut-être demain le flambeau de leurs prédécesseurs. "Pour les professionnels, le rôle de l'entraîneur se prolonge un peu par celui de manager. Il faut leur trouver des combats, gérer leur emploi du temps, leurs entraînements... Mais la plupart ont un métier à côté, car c'est difficile de percevoir dans ce milieu où la hiérarchie est très installée."

## LES DIFFICULTÉS DE LA BOXE PROFESSIONNELLE

Le Boxing Club a également fait ses preuves en tant qu'organisateur de tournois. En 1982, Montpellier recevait les demi-finales des Championnats de France.

En 1983, pour les 10 ans du club, une rencontre était organisée avec une sélection France/Espagne. En 1985, la Finale des Championnats de France amateurs, a permis au public d'applaudir J.C. Tiozzo. En 1987, les Championnats du Monde "Super Mouche" étaient organisés au Zenith, et le Boxing Club a fêté ses 20 ans, en octobre dernier, par une grande fête organisée au Palais des Sports, avec 6 combats professionnels. "Il existe un public de la boxe, mais il faudrait le fidéliser par des rencontres plus fréquentes. Malheureusement, les combats pros sont de plus en plus chers à financer, et le public se déplace moins souvent qu'autrefois pour des rencontres amateurs..." Du mini-mouche (poids limite de 48 kg) aux poids lourds (supérieurs à 86 kg), le Boxing-Club offre un éventail large de pratique, idéal pour l'entretien ou la remise en forme. "Beaucoup de nos adhérents viennent pour des petits entraînements, parmi eux, des étudiants, des médecins, et un tout jeune espoir de 13 ans, Michel Raynaud, dont le palmarès enregistré déjà 16 assauts gagnés, sur 19 lancés." **Boxing Club de Montpellier**  
11, rue de Tarragone - Tél : 67.64.42.96. (à partir de 16h)

## AGENDA

**LA FOLLE DE CHAILLOT**  
Le nouveau spectacle du TEN, mis en scène par Henri Fabre sur le texte de Giraudoux.  
20-23 avril  
Théâtre de Grammont  
Tél : 67.58.08.13



**L'ART AU MATIN**  
Spectacles, concerts, expositions, ateliers, l'art contemporain vient à la rencontre des enfants, du 18 au 22 avril, au Théâtre Iséon. Musique, danse, théâtre, arts plastiques : un véritable festival "actif" pour les enfants.  
Renseignements : 67.58.38.15

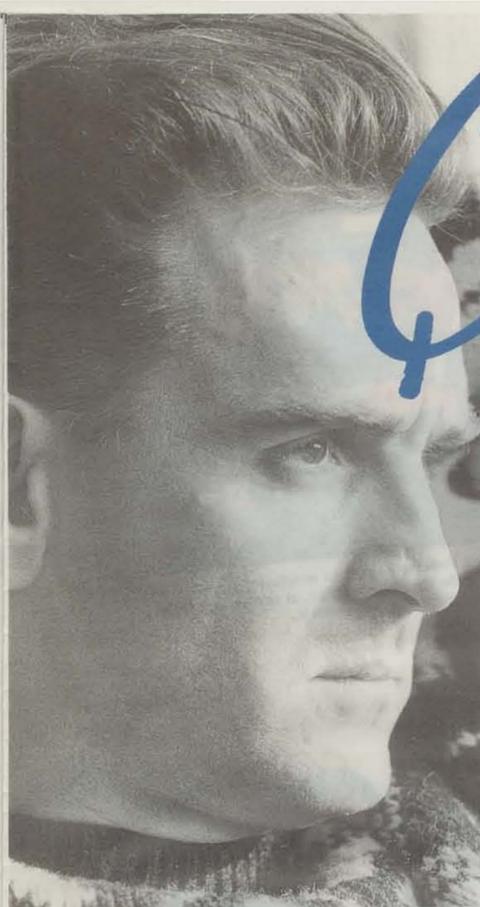
**EXPOSITION MARIE BANEGAS**  
Les amis du Musée Fabre présentent l'exposition de peintures de Marie Banegas au Carré Sainte-Anne, du 15 avril au 15 mai.

**EXPO PHOTO JEAN-LOUP SIEFF**  
"Photographies silencieuses", au Pavillon du Musée Fabre.  
Exposition retrospective avec la participation du Crédit Foncier de France.  
du 8 avril au 21 mai.  
Renseignements : 67.60.43.11

**COULEUR TANGO**  
Stages mensuels, pratiques hebdomadaires, mais aussi bals et spectacles ont démarré depuis le mois de février. L'action d'initiation au tango argentin se poursuit pendant le mois d'avril à l'Antirouille. Pour danseurs amateurs ou confirmés, les mercredis 6, 13 et 27 avril, de 20h à 22h. Entrée libre.  
Antirouille  
12, rue Anatole France

## BULLETIN HISTORIQUE

Edité par la Ville sous la responsabilité du Service des Archives Municipales, le Bulletin Historique de Montpellier publie régulièrement dans ses colonnes des articles présentant un intérêt historique local. Le numéro 18 est dès à présent en vente au Musée Fabre, à l'Office du Tourisme et aux Archives Municipales.  
Au sommaire : "En amitié avec Joseph Delteil" par M. Guadin de Vallierin ; "Le Buffet des Grandes Orgues de la Cathédrale Saint-Pierre et sa dorure" par M. H. Vidal ; "Notes sur une représentation de Montpellier en 1593" par M.M. Lochart/Nougaret ; "Le Jardin Royal sous l'ancien régime" par Mme Rouquette ; "Le peintre Jean de Troy" par M.C. Nicq ; "Les filiations juives à Montpellier de la fin du XVII<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> Empire" par M.P. Burlats-Brun.  
**Prix : 45F**  
Renseignements : 67.34.72.56



# Quand Montpellier danse...

RENSEIGNEMENTS  
LOCATION  
TEL: 67.60.19.99.

En préambule du prochain Festival de Montpellier Danse, qui mettra à l'honneur danseurs et chorégraphes montpelliérains, la programmation Danse à l'Opéra du mois d'avril, présente trois spectacles reflète de la vigueur de la danse montpelliéraine. Rencontre-découverte avec le chorégraphe, Didier Théron.

**LES DEBUTS** : "relativement tard, vers l'âge de 22, 23 ans. Je suivais les cours de l'Ecole Normale... C'est une amie qui m'a entraîné dans un cours de danse. Après, les stages, la découverte, notamment l'univers de Merce Cunningham. Et puis un travail chorégraphique commencé très tôt, en élargissant ma recherche vers des techniques différentes, le tai-chi, les arts martiaux... Pour finir, la création de la compagnie, en 86-87..."

**LE PHENOMENE URBAIN** : "Des récents voyages de la compagnie, en Inde, au Pakistan, en Bolivie, m'ont amené à réfléchir sur la ville, la cruauté qui s'en dégage, fut-elle aussi distante que Bogota ou Sarajevo... Ce rapport au monde qui l'entoure est indispensable au chorégraphe... Ma préoccupation essentielle, être proche de l'instant présent, par la façon de penser, l'acte de danser."

**LES RAPPORTS DE FORCE** : "Il y a souvent dans ma danse, des rencontres, des affrontements d'univers où l'expression d'une énergie libératrice s'appuie souvent sur le désarroi des êtres, leur difficulté de vivre et d'aimer... Hommes et femmes s'affrontent comme dans un flamenco, mais si l'amour est difficile, il est quand même là !"

**LA CREATION** : "Continuer à explorer les chemins à emprunter, poursuivre la création, reste la priorité de la compagnie. Parallèlement à l'ouverture de la danse au grand public, il ne faut pas perdre de vue le travail de recherche. Merce Cunningham et d'autres troupes "dérangeantes", ont permis l'essor de nombreuses troupes..."

**DOMINIQUE BAGOUET** : "sa présence, celle du Festival de Montpellier Danse, ont certainement beaucoup compté dans l'évolution des compagnies locales. Le Festival a permis de confronter des idées innovantes. Quant à Bagouet, son influence a été déterminante. Son exigence, le soin apporté à tous les éléments de la danse, des costumes à la lumière, m'ont donné l'envie et le courage d'aller très loin dans le travail"

**MATHILDE MONNIER** : "Je connais son travail et je l'ai rencontrée récemment. Elle a vraiment envie de faire un effort sur l'ouverture du Centre Chorégraphique. C'est sa mission. C'est très bien que le Centre, reste au centre. Il y a, tout autour, à Montpellier, plusieurs compagnies qui ont des parcours nationaux et

internationaux... Je n'ai pas encore vu "Antigone". Je travaillais moi-même sur un projet, et je n'aime pas voir le travail des autres dans ces périodes, ça me perturbe..."

**DANSER A MONTPELLIER** : "J'ai souvent l'impression que le public local ne connaît pas nos troupes à leur juste valeur. Mes créations, "Charbons Ardents" ou "Iron Works", ont tourné un peu partout, en France, en Europe, dans le monde, mais les Montpelliérains ne les ont jamais vu. C'est dommage. J'ai envie de me sentir de Montpellier, avoir des initiatives sur la ville. C'est la première fois, ce mois-ci, que je passe à l'Opéra depuis 1989. La vraie difficulté que nous rencontrons, c'est qu'il n'y a pas de lieu propre pour la danse. Le projet des Ursulines est donc très important pour nous tous. Il nous donnera les outils pour monter des spectacles et représenter nos pièces de répertoire."

**LES PASSIONS** : "Je fréquente beaucoup les concerts de l'Orchestre Philharmonique et surtout le théâtre. La puissance des mots me fascine. Le spectacle argentin sur "Hamlet", présenté l'an dernier aux Treize Vents, m'a subjugué par son énergie. Je suis aussi un grand amateur de cinéma, un art du mouvement dans lequel il m'arrive de puiser des éléments, des images. L'axe méditerranéen du Festival du Cinéma est très intéressant, dans la mesure où j'y retrouve des préoccupations qui me sont proches, les rapports entre les sexes, la quête de l'identité..."

**INVENTER LES CHEMINS** : "Il est important de ne pas effacer les traces, les souvenirs communs, mais retrouver son langage propre. Il y a des bases qui nous sont données, à nous ensuite d'inventer le chemin. Comme il y a un cinéma ou un théâtre de la Méditerranée, il y a une danse de la Méditerranée, une gestuelle, un comportement caractéristiques. Même si la danse s'est nourrie de l'apport technique américain, bouleversant les rapports de la géométrie de l'espace, les propos essentiels restent ceux de la terre sur laquelle on vit."

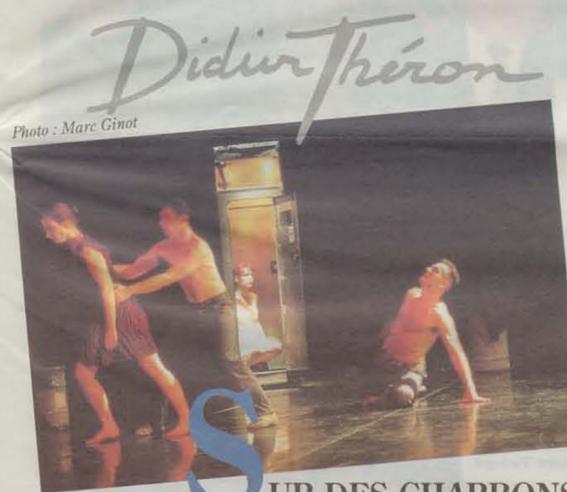


Photo : Marc Ginot

## SUR DES CHARBONS ARDENTS

Une pièce chorégraphique pour trois hommes et trois femmes, créée en 1993. "Sur des Charbons ardents" ou le corps dans ce qu'il se souvient et appréhende de l'amour et du désir, rattrapés par la mort, voilés par l'interdit.  
14 avril - 20H30 - Opéra Comédie



Photo : B. Soyris

## LE K DEE

Issue de la Compagnie Bagouet, Olivia Grandville présente avec sa compagnie, "La Spirale de Caroline" et le metteur en scène, Xavier Marchand, un spectacle de Kurt Schwitters, mêlant la danse et la comédie. "Le K de E" ou La Cathédrale de la misère érotique.  
9 avril - 20h30 - Théâtre de Grammont



## Mathilde Monnier POUR ANTIGONE

Installée depuis le mois de janvier à la tête du Centre Chorégraphique National Montpellier Languedoc Roussillon, Mathilde Monnier et son équipe déploient une intense activité d'enseignement et d'animation. "Pour Antigone" est sa création pour l'édition 93 du Festival Montpellier Danse

28 - 29 avril - 20H30 - Opéra Comédie

Photo : Quentin Bertoux

# FLASH BACK



Inauguration, le 15 mars, de la salle de tennis de table Alain Achille, pour les entrainements du club Montpellier - Le Crès, présidé par Monsieur Bilbao.



11 mars : Georges Frêche remet la médaille de citoyen d'honneur de la ville de Montpellier, à Monsieur Benny Kimberg, ambassadeur du Danemark.



Le 19 mars, inauguration de la place Jacques Mirouze, à l'Espace Pitot, en présence de Madame J. Mirouze.



Le 5 mars, pose de la plaque commémorative marquant l'anniversaire de la mort de Jacques Roseau, en présence des membres de sa famille, de Georges Frêche, des représentants du conseil municipal et de ses nombreux amis.

Succès public à la salle des Rencontres, le 8 mars dernier, pour la conférence de Georges Frêche sur "Charlemagne et l'idée européenne", donnée dans le cadre de l'Université du Tiers Temps.



Mebotel 94 au Parc des Expositions, inauguré le 19 mars, la grande vitrine des métiers de bouche et de l'hôtellerie.



26 février 94, pose de la première pierre de la Piscine Olympique d'Antigone, de g. à d. : M. Christian Benezis, adjoint aux sports, Raymond Dugrand, délégué à l'urbanisme, Ricardo Bofill, architecte, et Georges Frêche.

